



La Confédération Générale du Patronat des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) Ile-de-France, en collaboration avec la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France (CRAMIF), met à disposition de tous les chefs d'entreprises et notamment ceux de TPE/PME, un outil de diagnostic en ligne gratuit et anonyme "Diagnéo santé et sécurité".

Lien à suivre

https://www.cramif.fr/risques-professionnels/actualites.asp?num_actu=787&num_espace=2

- **Pourquoi ?**

Développer une culture de la prévention des risques auprès des salariés ; repérer les points forts et les points à améliorer en matière de la gestion de la santé et de la sécurité ; impliquer les collaborateurs sont des préoccupations quotidiennes du chef d'entreprise. Pour une entreprise de moins de 50 salariés qui n'a pas toujours l'expertise interne dans ce domaine, c'est un casse-tête permanent. Fort de ce constat, la CGPME Ile-de-France et la CRAMIF s'associent pour que, vous, chef d'entreprise, vous puissiez faire le point sur :

- comment décider et gérer la santé et la sécurité dans votre entreprise,
- comment évaluer les risques et mettre en œuvre des mesures de prévention,
- comment mobiliser vos ressources et impliquer les salariés,
- comment gérer les risques particuliers auxquels vous êtes confrontés : risques psychosociaux, risque routier, troubles musculo-squelettiques...